



DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DE BONE

(Suite. Voir les nos 97, 98, 99 et 100.)

Bel Kassem ben Yakoub, dont l'hostilité contre nous avait été si ardente jusqu'à ce moment, venait d'écrire à Bône, protestant de ses intentions pacifiques. Le bey El-Hadj Ahmed, disait-il, voulait lui enlever une de ses filles et c'est pour cette raison qu'il avait rompu avec lui. Ce récit pouvait n'être qu'une ruse concertée avec le bey lui-même pour tenter quelque entreprise contre nous ; aussi le général d'Uzer agit-il avec prudence pour se mettre en garde contre toute perfidie. La suite des événements prouva que Ben Yakoub était sincère ; il s'établit de sa personne auprès de Sidi Denden, mais les Dreïd auxquels il commandait continuèrent à se tenir à l'écart. Il fallut les surveiller avec soin et être toujours prêts à repousser avec vigueur toute tentative agressive de la part de ces gens dont les intentions étaient fort suspectes. Malgré les ordres sévères du général, deux officiers du bâtiment de guerre la *Comète*, en station à Bône, périrent alors victimes de leur imprudence. Ils étaient descendus sur la plage de Takoucht pour chasser et furent assassinés par les Arabes qui les avaient engagés à débarquer.

Dans la nuit du 24 au 25 janvier 1834, une tempête terrible, telle que les habitants indigènes ne se rappelaient pas en avoir vu de pareille depuis plus de vingt ans, portaît encore une fois la

désolation dans le port de Bône. Par un vent du Nord très-violent, 12 bâtiments de commerce chargés d'approvisionnements étaient jetés à la côte. Le brick stationnaire le *Rusé* subissait le même sort.

Le naufrage du *Rusé*, auprès de l'embouchure de la Seybouse, amena un résultat fort avantageux et très-remarquable dû au hasard.

Un banc de sable se forma autour de la carcasse de ce bâtiment de manière à rompre la lame du large, à limiter la largeur du courant qui sortait de la Seybouse et par conséquent à lui conserver plus de vitesse. Il contribuait aussi à empêcher la passe d'être facilement encombrée par les sables de la rade et par les troubles que charriait la rivière. La barre qui fermait l'entrée de la rivière se nettoya donc tout à fait et des bâtiments de commerce de 150 tonneaux purent y entrer et relâcher, ce qui ne s'était pas vu depuis l'époque de Barberousse.

Le 12 février un nouveau désastre avait lieu, plus affreux peut être que le premier par la violence de l'ouragan. Des sinistres analogues furent signalés du reste à Alger, Bougie et autres points de la côte où plusieurs bâtiments avec leurs équipages restèrent engloutis dans les flots, malgré les secours que chacun s'empressait de leur porter avec un dévouement digne des plus grands éloges.

Ces malheurs atteignirent Bône dans un moment fâcheux, car l'état sanitaire de la garnison était loin de s'améliorer comme on avait eu lieu de l'espérer à l'approche de l'hiver. Il y avait encore 800 malades dans les hôpitaux; les convalescences étaient fort longues et les rechutes fréquentes. On ne pouvait attribuer les causes de ces maladies permanentes qu'à l'humidité des baraques et des tentes où logeait encore une partie des troupes, ou bien aux miasmes délétères exhalés par les marais qui avoisinaient la ville. Le génie fit labourer une partie de ces marais et y sema de l'orge, espérant que cette opération contribuerait à assainir l'air.

Le général d'Uzer avait quelques appréhensions sur les intentions du bey de Constantine qui avait de nouveau lancé plusieurs de ses tribus dans la plaine, à quelques lieues de Bône. Les tribus

alliées, les Eulma surtout, éprouvaient de vives craintes, redoutant d'être enlevées pendant la nuit à la suite d'une marche rapide de leurs ennemis. D'un autre côté les Dreïd de Ben Yakoub qui après avoir fait leur soumission par écrit, continuaient à n'avoir aucune relation directe avec nous, confirmaient le soupçon que le bey cherchait secrètement à se venger de la défaite de ses troupes régulières dans le combat du 20 novembre.

Le général au lieu d'attendre l'ennemi résolut de se porter lui-même à sa rencontre pour le prévenir. Les rapports de ses éclaireurs lui avaient signalé la présence de plusieurs douars des Beni Four'al, auprès des Oulad Bou Aziz qui étaient en état permanent d'hostilité.

Le 31 mars, à 7 heures du soir, le général d'Uzer se mettait lui-même à la tête des deux escadrons de spahis réguliers et des otages du capitaine Delcambe, appuyés par trois escadrons de chasseurs du colonel Rigaud, en tout 700 cavaliers environ.

Sous les ordres du colonel Petit d'Auterive, suivaient 500 hommes de troupes à pied du 59^{me} et 6 pièces d'artillerie du commandant d'Armandy. Cette colonne devait occuper une position avantageuse à moitié de la route que la cavalerie avait à parcourir.

Les douars des Beni Four'al étaient entourés à la pointe du jour par les cavaliers du capitaine Delcambe. Une fusillade assez vive éclata de part et d'autre et après quelques charges vigoureuses les douars étaient envahis et l'ennemi mis en déroute laissait ses tentes au pouvoir de nos soldats.

Mais ces succès partiels dus à la vigueur de nos troupes allaient encore une fois être assombris par de douloureuses calamités. Le choléra après avoir fait de grands ravages à Constantine, où il succombait près de 1,500 personnes par jour, se déclarait à Bône et frappait dans le courant d'octobre et novembre environ 850 victimes. L'épidémie était encore plus terrible dans les tribus voisines.

Depuis l'occupation de Bône, les fièvres pernicieuses avaient tous les ans, pendant la période des chaleurs, décimé la garnison et une partie de la population civile : c'était le tombeau de tous ceux qui venaient y chercher gloire ou fortune, et on conçoit

aisément les ravages que l'épidémie cholérique put faire au milieu d'un tel foyer d'infection.

Dès le début, on s'était demandé d'où provenaient ces maladies : évidemment de la malpropreté de la ville où existaient des conduits crevés et des matières fétides, ainsi que des miasmes paludéens des marais du voisinage.

Les troupes, avec un zèle au-dessus de tout éloge, avaient déjà exécuté de grands travaux, mais elles en étaient souvent distraites pour le service et les fréquentes sorties contre les agressions des populations hostiles.

Bône, avant les sièges qu'en firent Ben Zagoula et Ben Aïssa, n'était pas cette ville où peu d'années après des régiments presque entiers se fondaient sous les exhalaisons pestilentiennes des marécages. La plaine, à partir de l'enceinte de la ville jusqu'au pied de l'Edough, s'étendait couverte de jardins cultivés et de quinconces de jujubiers, d'où provenait le nom de Annaba, — la *Jujubière*, — par lequel les Arabes désignaient depuis le moyen-âge la ville de Bône ; des eaux abondantes favorisaient la plus riche végétation abritée contre les ardeurs du soleil par de nombreuses plantations qui donnaient l'aspect le plus riant aux environs de la ville, tout en assurant sa salubrité.

Loin d'être un foyer d'infection, Bône était renommé alors par la pureté de son air, la beauté de son climat et le charme de ses campagnes. Les gens de Constantine venaient y rétablir leur santé épuisée. Nous avons déjà vu que les soldats du bey Ahmed, horde barbare, tant pour obéir aux nécessités du siège que pour tirer vengeance de la résistance des habitants, avaient ravagé les jardins et coupé les arbres.

Cette dévastation calculée transforma ces lieux charmants en un désert qui ne nous offrait plus que des marécages infects et des flaques d'eau vaseuse, corrompue et stagnante.

La cause la plus puissante des maladies qui décimaient ainsi la garnison et même la population civile résidait donc principalement dans les marais qui venaient jusqu'aux remparts. En outre, la plaine était inondée chaque hiver par plusieurs petits ruisseaux descendant des montagnes, qui obstrués par la vase n'avaient plus d'écoulement dans la mer et quelques fois par les crues de

la Boudjima qui la borde à l'Ouest ; ce lac momentanément se desséchait lentement et il se formait en plusieurs endroits, au-dessous du niveau de la mer, des mares d'eau croupissante qui ne disparaissaient que par l'action prolongée de l'évaporation.

Parmi les mesures qu'avait prises le général d'Uzer dès son arrivée, pour assurer la possession française, il faut placer en première ligne les travaux de dessèchement dans le but d'assainir la position. Il fit d'abord rétablir la digue qui partant de la porte de Constantine allait autrefois aboutir à l'embouchure de la Boudjima et qui empêchait dans les gros temps que les eaux de la mer fussent refoulées dans la plaine ; on prit enfin le parti de combler les marais en y portant tous les décombres de la ville. Un canal de ceinture était également creusé, non loin du pied des montagnes, pour recueillir l'eau des ruisseaux. Mais les travaux réellement sérieux ne furent entrepris que longtemps après, c'est-à-dire vers 1841.

Les demandes du général d'Uzer, pour obtenir les moyens efficaces d'assainir ce cloaque, avaient été incessantes. L'humanité les réclamait et aussi l'intérêt de l'état, car il en coûtait plus en journées d'hôpital que la somme qui aurait été dépensée à des travaux sérieux. N'y avait-il pas en effet de quoi être vivement impressionné quand on voit par des chiffres irréfutables que de 1832 à 1836 il était mort 2,732 militaires et 123 civils européens ? On avait pu en partie remédier à une des causes des maladies en faisant nettoyer la ville par la troupe et en exigeant une rigoureuse propreté de la part des colons méridionaux et des indigènes trop insouciants par caractère, mais tant que les rues ne seraient pas pavées, qu'un niveau ne serait pas pris pour l'écoulement des eaux, que les conduits ne seraient pas achevés, la terre devait rester imprégnée de matières nuisibles à la santé. Il fallait donc que le gouvernement se chargeât de ces travaux afin d'obtenir un prompt résultat. Voilà pour l'intérieur de la ville, mais l'extérieur avait aussi appelé l'attention du général, qui réclamait constamment l'envoi d'ateliers de condamnés destinés à être spécialement occupés à combler les marais touchant le mur d'enceinte.

La triste réputation de localité insalubre dont jouissait alors ce

point de nos nouvelles possessions algériennes en avait éloigné beaucoup de colons français. La population civile administrée par un fonctionnaire, ayant le titre de sous-intendant civil (1), se composait d'environ *six cents* personnes, la plupart Italiens, Maltais ou Mahonnais, travaillant dans le port ou se livrant en ville à quelque industrie, telles que la vente de liquides ou de comestibles; quant aux indigènes, au nombre d'à peu près quinze cents, rentrés dans leurs foyers, depuis notre occupation, ils étaient dans un état fort misérable et presque tous vivaient des secours et des moyens d'existence que l'humanité du général d'Uzer leur accordait généreusement. Les Juifs indigènes, que l'on rencontre partout où il y a quelque chose à gagner, étaient représentés par une centaine de brocanteurs.

Le premier colon, réellement sérieux, venu de France pour s'établir à Bône fut M. Lavie, fils d'un ancien propriétaire de St-Domingue, où il avait laissé toute sa fortune par la perte de nos possessions.

Pour l'histoire des débuts de la colonisation à Bône et pour celle de la province de Constantine même, où M. Lavie a marqué sur tant de points les traces de son génie entreprenant et utile, il convient de mentionner ici une lettre que le général d'Uzer écrivait à cette époque à son sujet.

Bône, 2 avril 1835.

« Un colon industriel des environs de Belfort (Alsace), M. Lavie, est venu se fixer à Bône avec une nombreuse famille et un matériel considérable en charrues, charettes, instruments aratoires, moulin à huile et à farine. Le Ministre de la guerre ayant apprécié les avantages que l'on peut et on doit retirer de l'industrie de ce colon l'a vivement protégé et lui a fait transporter ce matériel et sa famille sur plusieurs bâtiments de l'Etat; il l'a, de plus, recommandé au préfet maritime de Toulon afin

(1) Un arrêté de l'intendant général civil Pichon, du 20 avril 1832, avait créé un intendant civil à Bône.

Un bureau de douane y avait été installé aussi à la même date.

qu'il trouvât aide et protection pour arriver à sa destination.

» Arrivé à Bône avec cette protection et plusieurs lettres du Ministre, j'ai pensé qu'il était dans mes obligations de seconder et favoriser M. Lavie. Ce qui est le plus difficile à Bône, pour les colons, c'est leur établissement dans la première année où ils doivent tout créer avant d'obtenir le plus léger résultat. Ne pouvant établir extérieurement ses moulins, je lui ai fait céder provisoirement un terrain de casernement qui n'est pour le moment d'aucune utilité au génie militaire.

» Le Conseil provincial a si bien apprécié les avantages que la colonie doit retirer de M. Lavie qu'il l'a spécialement recommandé au sous-intendant civil pour la concession d'un marais qu'il s'engage à mettre en culture dans deux ans.

» La famille Lavie se compose de neuf enfants ; il en a maintenant quatre avec lui, tous en âge de travailler, plus deux ouvriers charrons et deux menuisiers qu'il a amenés de France et qu'il a loués pour deux ans. Il a laissé en Alsace sa femme et cinq enfants qu'il fera venir lorsqu'il sera établi de manière à pouvoir les recevoir.

» Quatre colons comme M. Lavie assureraient le succès de la colonie ; on ne peut trop l'encourager ; dès l'instant où on apprendra en Alsace qu'il aura réussi dans son établissement, ses compatriotes arriveront ici. Un grand nombre apporteront et des capitaux et un matériel d'agriculture.

» J'ai si bien apprécié les avantages de son arrivée dans la colonie que je l'ai recueilli avec toute sa famille chez moi depuis trois semaines. Ils ont mis dans une petite maison attenante à la mienne, leurs charrues et leurs outils et je leur fais distribuer des rations de vivres. S'ils avaient été forcés d'aller loger dans une auberge, ils auraient dépensé énormément et cela leur eût enlevé le moyen de donner cours à leur industrie. Cela a donné à M. Lavie le temps de se reconnaître et de trouver les moyens de s'établir avec le moins de frais possible. Il est d'une bonne politique d'encourager et de protéger de pareils colons. Je demande que la concession de marais qu'il sollicite lui soit faite le plus promptement possible afin qu'il puisse mettre la main à l'œuvre. Il assainira une partie de la plaine qui est la plus près de la ville.

et ce sera une économie pour le gouvernement qui aurait dû s'occuper à grands frais de cet assainissement (1). »

Nous devons rappeler ici qu'au mois de janvier 1835 le commandant Yousouf avait dû quitter Bône sur la demande du général d'Uzer et les spahis mis sous les ordres du capitaine Delcambe.

Pendant que le M^{al} Clauzel était à Tlemcen il donna au commandant Yousouf un brevet de bey de Constantine. En attendant que les circonstances permissent de le conduire dans la capitale de son beylik, il devait gouverner les tribus que l'administration paternelle du général d'Uzer avait ralliées à la France et il fut convenu qu'on éloignerait M. d'Uzer de Bône pour laisser le champ libre au nouveau bey.

Le caractère loyal et ferme du général d'Uzer convenait cependant au commandement de notre nouvelle conquête ; il avait su maintenir chacun dans ses devoirs, faire respecter le vaincu et trembler les fauteurs de troubles. Il s'était en un mot acquis l'estime de tous. Grâce à son administration à la fois paternelle et vigoureuse, la population indigène des environs de Bône était venue à nous avec assez de franchise ; après une série de brillants faits d'armes, les tribus s'étaient soumises et avaient donné des otages. Les européens pouvaient parcourir librement le pays à une assez grande distance et l'on peut affirmer qu'à l'exception de quelques brigands isolés, nous n'avions pas d'ennemis sur un rayon de plus de quinze lieues. Le pays était donc tranquille, le marché abondamment approvisionné, le commerce et la colonisation efficacement protégés commençaient à se développer.

Mais le général d'Uzer, comme l'a dit déjà un écrivain impartial et bien renseigné (2), avait des ennemis à Bône parmi les

(1) Aussitôt après la prise de Constantine, c'est-à-dire au mois de janvier 1838, M. Lavie était autorisé à se rendre dans cette ville où il créait les usines qui fonctionnent encore aujourd'hui. Nous devons ajouter que la famille Lavie a toujours conservé un culte de reconnaissance pour le général d'Uzer qui favorisa ses débuts en Algérie.

(2) Pelissier.

européens. Ces ennemis lui faisaient un crime de sa bienveillance pour les indigènes, car, montrer quelques sympathies pour les Arabes c'est presque une trahison dans l'opinion de certaines personnes. C'est une bien fâcheuse disposition d'esprit que cette haine sauvage qui anime certains gens contre des hommes que nous avons tant d'intérêts moraux et matériels à rapprocher de nous. M. d'Uzer aimait les Arabes et en était aimé. Il réprimait avec énergie leurs actes de brigandage quand ils s'en permettaient, mais il ne souffrait pas qu'il fut commis la moindre injustice à leur égard. Quelques européens acquéreurs de terres qu'ils ne cultivaient pas, cherchaient à en tirer profit en faisant saisir les troupeaux arabes qui allaient paître sur ces terrains vagues, selon les droits et les usages du pays, ou qui seulement les traversaient. Le général s'était souvent plaint de cet abus. Apprenant un jour qu'une immense quantité de bétail venait d'être mise en fourrière de cette manière, il le fit sur le champ relâcher. On voulut voir une usurpation de la puissance militaire dans ce politique empêchement mis à l'abus de la force et au dévergondage de la cupidité : *Inde iræ*.

Les tracasseries suscitées au général d'Uzer consistaient principalement en une enquête dirigée en apparence contre un nommé Mustapha ben Kerim, mais qui dans le fait l'était aussi contre le général.

Au moment du débarquement de nos troupes à Bône, ce Mustapha ben Kerim nous fut l'un des hommes les plus utiles parmi la population indigène. Jadis il avait été en relations avec les marchands européens de nos Compagnies d'Afrique et comme il parlait passablement l'italien et un peu le français, il rendait de grands services en nous initiant aux affaires du pays qu'il connaissait parfaitement. Le général d'Uzer l'employa avec succès en le chargeant de la surveillance de ses coreligionnaires habitant la ville, parmi lesquels se trouvaient des fanatiques ombrageux regrettant l'ancien état des choses. Ses idées étaient justes et droites, son jugement très-sain et de plus il nous était entièrement dévoué par la raison que s'étant déjà déclaré pour nous trop ouvertement lors de la première occupation de Bône par le général Damrémont, il dut se réfugier à Alger pour échapper à

la vengeance du bey Ahmed qui n'aurait pas manqué de lui faire chèrement payer son attitude. Rentré dans sa ville natale avec nos troupes, il nous fut d'une utilité réelle en informant jour par jour de ce qui se passait chez les indigènes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville. Il servait de guide à nos troupes dans toutes les affaires de guerre, auxquelles il prenait une part active.

Le bey de Constantine, sachant combien il nous était indispensable, lui fit offrir une haute position dans son makhzen, mais Ben Kerim repoussa ses propositions avec dédain, préférant mettre ses aptitudes au service d'une cause civilisatrice. Il faut reconnaître du reste que par la persuasion, en faisant comprendre aux indigènes de la plaine de Bône les avantages qu'ils avaient à vivre en bonnes relations avec nous, il avait puissamment contribué à nous rallier les populations des tribus voisines et à faire approvisionner le marché de la ville qui sans cela aurait manqué de toutes les denrées de première nécessité.

Le général d'Uzer, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait fait quelques acquisitions d'immeubles dans le but de donner confiance aux européens nouvellement débarqués et encourager ainsi le développement de la colonisation dans le pays. Mustapha ben Kerim, en qui le général avait mis sa confiance, avait des envieux, des ennemis parmi ses compatriotes qui le firent passer aux yeux de bien des gens pour un homme d'argent et d'intrigue. Le kadi de Bône avait de son côté donné lieu à quelques plaintes. En rapprochant ces trois circonstances on insinua méchamment que les acquisitions de M. d'Uzer, faites par l'entremise de ces deux hommes, pouvaient ne pas être toutes de franches et loyales transactions.

Une enquête fut faite par un procureur général et par un juge d'instruction au tribunal supérieur et ces deux magistrats s'acquittèrent de leur tâche délicate avec l'impartialité qui distingue la magistrature française. L'enquête ne produisit rien contre le général ; les griefs les plus graves allégués contre Mustapha et le kadi furent réduits à néant. L'agitation produite par cette affaire mit en lumière des faits honorables pour le général d'Uzer et dévoila le rôle infâme de quelques vils calomniateurs

chez lesquels la reconnaissance était un trop lourd fardeau.

L'annonce de la nomination du nouveau bey de Constantine, mais surtout la fatigue des insultes et des tracasseries que lui avaient suscitées certains individus auxquels il avait ouvert les portes du pays et le chemin de la fortune, décidèrent le général d'Uzer à demander sa rentrée immédiate en France. Il quitta Bône dans le courant du mois de mars 1836, laissant à ses successeurs la continuation de l'œuvre de civilisation qu'il avait commencée avec tant de succès.

L. CHARLES FÉRAUD.

A suivre.

